



## REGLEMENT INTERIEUR

### Espace Cardio Musculation - Cours collectifs

**TENUE** : L'accès à la salle ne peut se faire qu'en chaussures propres réservées à l'usage intérieur. Une tenue de sport est obligatoire. Sont interdits tous signes politiques ou religieux.

- 1- **HYGIENE** : Par mesure d'hygiène, l'utilisation d'une serviette est obligatoire sur les machines et sur les tapis de sol. Les appareils devront être essuyés avec une lingette après chaque utilisation.
- 2- **MATERIEL** : Le matériel utilisé lors des séances est rangé au fur et à mesure après usage pour en faciliter l'accès pour les suivants. Les barres devront être déchargées après chaque utilisation.
- 3- **ACCES** : Le Badge d'entrée est nominatif, INCESSIBLE et obligatoire pour chaque entrée et sortie. En cas de perte du badge ou de détérioration celui-ci sera facturé 15 euros.
- 4- **INTERDICTIONS** : Les adhérents sont priés de ne pas répondre au téléphone et d'activer le mode « Silencieux » sur leur téléphone portable. Tout type de coaching « sauvage » entre adhérents est interdit.
- 5- **SECURITE** : L'établissement est placé sous surveillance vidéo permanente. En cas d'accident les adhérents s'engagent à contacter les secours : **les Pompiers (18) ou le Samu (15)** et à contacter le **06.58.32.95.10**. Seul à l'entraînement, attendre l'arrivée d'un autre adhérent pour débiter la séance.
- 6- **ALARME** : Les adhérents devront IMPÉRATIVEMENT regagner les vestiaires 30 minutes avant la fermeture des portes. A 23 h00 les portes se fermeront automatiquement et l'alarme sera enclenchée.